

25 oct 2006 -10:37

## Commission Mixte entre la Belgique et le Rwanda

Le Secrétaire d'Etat rwandais chargé de la Coopération, Madame Rosemary Museminali, et le Ministre belge de la Coopération au Développement, Armand De Decker, ont présidé la Session de la Commission Mixte entre la Belgique et le Rwanda qui s'est tenue à Kigali ce 23 octobre.

Le Secrétaire d'Etat rwandais chargé de la Coopération, Madame Rosemary Museminali, et le Ministre belge de la Coopération au Développement, Armand De Decker, ont présidé la Session de la Commission Mixte entre la Belgique et le Rwanda qui s'est tenue à Kigali ce 23 octobre.

Commission Mixte entre la Belgique et le Rwanda Bruxelles, le 24 octobre 2006. Le Secrétaire d'Etat rwandais chargé de la Coopération, Madame Rosemary Museminali, et le Ministre belge de la Coopération au Développement, Armand De Decker, ont présidé la Session de la Commission Mixte entre la Belgique et le Rwanda qui s'est tenue à Kigali ce 23 octobre. Les délibérations de la Session de la Commission Mixte se sont déroulées dans un climat de parfaite entente et de convivialité. En marge de la Commission Mixte, le Ministre Armand De Decker a été reçu en audience par le Président de la République, Paul Kagame. A l'issue des travaux, les deux Chefs de Délégation ont passé en revue l'état de coopération entre leurs pays respectifs ainsi que la situation politique sur le plan régional et international. Sur le plan bilatéral, les deux parties se sont accordées sur les actions suivantes à entreprendre, en vue de renforcer davantage les relations d'amitié et de coopération, fruits de l'histoire :-le passage progressif de l'aide belge, de l'approche Projet-Programme à l'approche sectorielle ; -la révision du cycle des projets, en vue de rendre leur mise en exécution plus rapide ; -un partenariat basé sur l'appropriation de l'agenda des programmes par le pays bénéficiaire ; -la mise sur pied d'un comité mixte de suivi et d'évaluation qui prendrait le cas échéant, des décisions sur les nouvelles affectations et qui se tiendra une fois l'année. Les travaux de la Commission Mixte ont permis de déterminer l'enveloppe du Programme Indicatif de Coopération pour la période 2007-2010 qui s'élèvera à 140 millions d'euros. Cette enveloppe sera répartie sur les secteurs prioritaires de l'intervention de l'aide belge au Rwanda, à savoir :-62 millions d'euros réservés au développement rural ; -40 millions d'euros réservés au domaine de la santé ; -13 millions d'euros attribués aux domaines de l'éducation et de la formation ; -13 millions d'euros pour le secteur de la bonne gouvernance ; -12 millions d'euros alloués multisectoriellement. En outre, à l'issue de la Commission Mixte, plusieurs nouveaux accords de coopération, relatifs à des interventions convenues lors du Programme Indicatif de Coopération 2004-2006, ont été signés, pour un montant total de 22.555.147 d'euros :-création d'un Fonds d'Etudes et d'Expertises ; -aide au secteur de la microfinance par l'activation d'une ligne de crédit en faveur de la Banque Rwandaise de Développement ; -appui institutionnel à la lutte intégrée contre le paludisme au Rwanda ; -appui au Centre Hospitalier Universitaire de Kigali ; -soutien au JESS (Joint Education Sector Support) ; -construction de la ligne électrique Kigali - Kiyumba (Ndiza) ; -programme d'appui à la reforestation ; -programme d'appui aux infrastructures des formations dans le domaine de la santé à l'UNR (Université Nationale du Rwanda) Sur le plan de la coopération régionale, les deux délégations ont eu des échanges fructueux sur :-la relance de la CEPGL (Communauté Economique des Pays des Grands Lacs) dans l'esprit du processus de Bruxelles de Juillet 2004 ; -la paix et la sécurité dans la Région des Grands Lacs ; -le processus de Dar-Es-Salaam sur la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs. Au nom du Gouvernement Belge, le Ministre Armand De Decker, a adressé ses remerciements au Peuple et au Gouvernement de la République du Rwanda pour la chaleureuse hospitalité qu'ils ont bien voulu lui réserver ainsi qu'à sa délégation. Contact Presse : Erik Silance Porte-parole du Ministre Gsm : 0475/756 288@ : erik.silance@diplobel.fed.be

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération  
au Développement - Service de presse (P&C/P)

Rue des Petits Carmes 15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 81 11

<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie

Porte-parole

+32 477 40 32 12

[Karl.Lagatie@diplobel.fed.be](mailto:Karl.Lagatie@diplobel.fed.be)

Arnaud Gaspart

Porte-parole adjointe

+32 2 501 87 66

[Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be](mailto:Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be)